



## **ERREURS SUR FEUILLE DE PAIE, TROP C'EST TROP !!!**

Les salarié-es attendaient toutes et tous avec impatience le versement de la « Prime Macron » avec leur salaire de mars, comme acté dans l'Accord d'entreprise signé par tous les Syndicats.

La découverte du montant du virement ce jour, 27 mars, est une très désagréable surprise, puisque cette prime n'est pas versée et que les feuilles de paie de plusieurs salarié-es du site de Roubaix comportent à nouveau des erreurs très préjudiciables à la gestion d'un budget mensuel déjà très étriqué !

Face à cela, la Direction des Ressources Humaines du Siège botte en touche et répond au Délégué Syndical Central SUD « :

« *Bonjour Fouad,*

*Je te confirme que ta prime Macron est passée – c'est encore un soucis de pointage dans Pronet qui te génère des absences injustifiées.*

*Benjamin te propose un acompte dans l'urgence.*

*Charles,*

*En l'absence de Laurence peux-tu stp de nouveau rappeler que les pointages doivent être fait dans pronet (aux Sups et aux Ops aussi).*

*Ce sujet est très sensible et il n'y a pas de raison que ça ne marche pas à Roubaix.*

*Ce n'est pas un problème paye mais bien Pronet que Benjamin et son équipe ne peuvent pas contrôler.*

*Merci de ton aide »*

**Que cela soit la faute à PRONET ou à « pas de chance », les salarié-es ne veulent plus subir ces erreurs récurrentes jamais solutionnées.**

**Les salarié-es en colère débrayent pour exiger des solutions immédiates !**